La fonction publique française en Europe

par Eugénie Rabourdin Notes de la Fondation Robert Schuman 2002, 65 pages.

Cette note n°10 de la Fondation Robert Schuman dresse « un état des lieux objectif sur la fonction publique en France, avant de la confronter aux voies de réformes expérimentées par nos partenaires européens ».

Organisée autour de deux questions : La fonction publique française est-elle spécifique ? et La fonction publique doit-elle être reformée ? cette note bien documentée propose une réflexion pédagogique et politique sur notre fonction publique en la confrontant aux réalités des autres fonctions publiques européennes.

S'agissant des pistes ouvertes pour modernisation qui s'impose, retenons que la réforme de la fonction publique doit s'inscrire dans une réforme globale de l'État, qu'elle est nécessairement négociée et qu'elle relève d'un choix national qui n'implique pas la suppression du statut. Enfin cette modernisation s'imposera plus aux pratiques qu'aux règles, la gestion se substituant aux procédures et aux règles.

Texte intégral téléchargeable à l'adresse suivante : www.robert-schuman.org/notes/

Du monopole au marché. Les stratégies de modernisation des entreprises publiques

Sous la direction de Pierre-Eric Tixier La Découverte, coll. « Textes à l'appui » 2002, 200 pages

En France, les entreprises publiques se situent au carrefour de la modernisation du service public, de la construction européenne et de la mondialisation. Cet ouvrage analyse comment France Télécom, La Poste, EDF, la RATP et la SNCF se sont modernisées en passant progressivement du monopole à la concurrence, et en devenant pour certaines des groupes mondialisés. A l'aide de quatre métaphores sur le changement : reproduction, substitution, transition et hybridation, les auteurs analysent les stratégies des

entreprises et celle des acteurs. Une grande place est faite aux stratégies et jeux des acteurs syndicaux.

En conclusion, Pierre-Éric Tixier s'interroge : comment gérer le social ? Délaissant le modèle obsolète de la gestion corporatiste, il propose une réponse ouverte mais difficile : « C'est notre capacité collective à imaginer de nouveaux chemins, à construire des espaces de transition et à bâtir des compromis, qui permettra d'inventer un avenir commun paisible ». Cette voie donne toute sa place à une action syndicale réformiste, à l'action syndicale CFDT, quelle que soit l'entreprise ou l'administration concernée. C'est la voie d'un dialogue social renforcé, d'un dialogue interactif venant nourrir la décision. Cela nécessite un apprentissage long et patient, difficile, de nouvelles régulations sociales.

François Fayol